



Charte de la bientraitance

Chaque personne accompagnée est unique :
je personnalise l'accueil de façon courtoise et chaleureuse afin d'instaurer une relation de confiance qui intègre les proches tout au long du séjour.

J'écoute et entends ce qu'exprime la personne
afin de respecter au mieux ses habitudes de vie et ses souhaits.
J'adapte ma prise en soins en fonction de son projet d'accompagnement.

Je veille à la sécurité physique et psychique de chaque personne accompagnée.
Je propose toute mesure pouvant améliorer le sentiment de sécurité et de confort.

Je contribue au maintien de l'autonomie, de la marche de la personne en fonction de ses capacités, « faire avec et pas à la place de ».

Je prends en compte, j'évalue et je contribue à soulager
les douleurs physiques et psychologiques.

Je propose une alimentation adaptée à l'état de santé, aux habitudes et aux goûts de la personne avec la volonté de partager un moment de plaisir.

Je maintiens un environnement visuel, sonore, olfactif agréable et soigné pour tous.

J'accompagne la personne en fin de vie selon ses souhaits et ses croyances
même s'ils sont différents des miens.

J'améliore régulièrement ma pratique professionnelle
par le biais de formations et d'évaluations.

Je m'implique en partageant mes connaissances et mes ressentis
pour enrichir le travail d'équipe.

A l'EHPAD Albert Trotté existe la liberté d'aller, d'aimer, de penser...